



COMPETITION SWING EN FAMILLE 2025

Règlement particulier de l'épreuve

1. DATE ET LIEU DE LA COMPETITION

Dimanche 31 août 2025 Golf de La Jonchère

Les inscriptions se font par l'extranet du club auxquels les joueuses et joueurs appartiennent ou par mail à codep.golf.87.23@gmail.com pour les joueuses et joueurs des clubs hors territoire 87-23 avec copie à :

- Nicolas MARECHAL : nicolas.marechal.87@gmail.com
- Michèle JARRAUD : michele.jarraud@gmail.com

Clôture des inscriptions au plus tard le jeudi 28 août à 17h00.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La compétition est ouverte à tous les licenciés, jeunes et adultes. Certificat médical à jour.

Composition des équipes :

Chaque équipe sera composée de 2 joueurs **de préférence** de la même famille : conjoints, parents/enfants, grands-parents/petits-enfants, oncles/ tantes/neveux, frères/sœurs.

Les joueurs d'une même équipe ne seront pas obligatoirement licenciés dans le même club.

Tarifs :

Droits de jeu :

- 11€ pour adultes et + 20 ans
- 5 € pour les participants de la tranche d'âge de 16 à 20 ans
- Gratuit pour les moins de 16 ans

Rémunération terrain :

- 21 € par participant(e) extérieur
- Gratuit pour les abonnés du club/terrain accueil

Règlement CT87-23 par virement ou chèque

3. FORME DE JEU

Départs en shotgun.

Scramble 9 trous et Greensome 9 derniers trous.

Départs repères jaunes et rouge

4. CLASSEMENT ET PRIX

Rentrent dans le Classement en brut et en net les équipes d'une même famille

- 1 prix brut
- 3 prix net

Remise des prix à l'issue de la compétition.

5. COMITE D'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant du CT, un représentant du club recevant ou d'un responsable désigné par le Comité Organisateur.